

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **11 avril 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 47

Nombre de conseillers absents à la séance : 6

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 2

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Jean-François BARRIER, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Marie-Jeanne PETERS, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Michel BAISSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par David LOPEZ), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Nadine BRUEL (représentée par Daniel FLORY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jean-Luc DONEYS (représenté par Patricia BENITO), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Philippe COUDERC), Véronique VISY (représentée par Nicole SOULENQ-COUSSAIN)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Hubert BONHOMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_033 : POLITIQUE DE LA VILLE / CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - PROGRAMMATION 2024 Rapporteur : Monsieur Bernard BERTHELIER

En application du décret n° 2002-999 du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales du 17 juillet 2002 (relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance), la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a mis en place, par délibération du 10 octobre 2002, un Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CCSPD) à l'échelle de l'Agglomération.

Le CCSPD est un outil partenarial, conçu et développé dans le respect des attributions de chacun, avec pour objectifs de favoriser l'échange d'informations, de définir des orientations communes pour la préservation de la sécurité et proposer des actions de prévention.

Pour 2024, les projets soutenus par l'EPCI répondent aux trois orientations suivantes :

- développer les actions en direction des jeunes (exposés ou non à la délinquance) afin notamment de prévenir les risques liés à la consommation excessive d'alcool et autres

produits ;

- garantir la tranquillité publique ;
- renforcer la protection des victimes, notamment de violences intra-familiales.

Dans ce cadre, 4 projets ont été définis :

Trois actions en direction des jeunes :

- le Collège de la Jordanne à Aurillac poursuivra la mise en œuvre du « Dispositif Relais 15 » en organisant des ateliers de socialisation et d'intégration (théâtre forum, art thérapie...) ainsi que des projets collectifs solidaires et culturels (construction d'une malle de « compétences psycho-sociales », création d'un site internet, ciné-débats, découverte des lieux de création et de diffusion artistique « les chemins des arts »...);
- l'Association ACCENT Jeunes reconduira les temps d'information et de sensibilisation à la citoyenneté, à la laïcité et aux valeurs de la République ;
- l'Association ACCENT Jeunes proposera différentes actions permettant de développer, auprès des jeunes et leur famille, le lien social et le bien vivre ensemble (activités de loisirs, culturelles et de découverte, séjours, chantiers éducatifs, petites missions d'emplois saisonniers locaux...).

Un projet pour lutter contre les violences intra-familiales :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Cantal (CIDFF 15) reconduira le projet « Résilience » en direction des femmes victimes de violences. Ce dispositif permet de travailler sur la reconstruction à partir de plusieurs outils individuels (thérapies alternatives...) et collectifs (groupes de parole, ateliers mensuels de self défense et de reprise de confiance en soi...).

Le montant total des subventions allouées dans le cadre de la programmation 2024 du CCSPD est de 26 000 € (cf. plan de financement en annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme d'actions 2024 du CCSPD, tel que joint en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser, conformément au tableau de répartition des subventions ci-joint, le versement de la participation financière de la CABA pour la mise en œuvre des actions portées par les associations et organismes publics.

Les crédits alloués par la CABA sont inscrits au Budget Primitif, Chapitre 65, Article 6574, Fonction 52.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024



ID : 015-241500230-20240411-DEL_2024_033-DE